



Constats du CALQ

Numéro 20 | Avril 2011

**Portrait du soutien
du Conseil des arts
et des lettres du Québec
au secteur de la littérature
et du conte au Québec**

Conseil des arts
et des lettres

Québec 

Constats du CALQ

Numéro 20 – Avril 2011

Portrait du soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec au secteur de la littérature et du conte au Québec

Ce vingtième numéro des *Constats du CALQ* propose un portrait du secteur de la littérature et du conte au Québec, un secteur qui contribue de façon importante au rayonnement de la culture québécoise, autant ici qu'ailleurs au sein de la francophonie ou à l'étranger.

Il présente une description des principales composantes du secteur en utilisant les données actuellement disponibles et colligées par le Conseil des arts et des lettres du Québec, dont les bilans et rapports déposés par les artistes et les organismes qui ont obtenu son soutien financier.

La première partie décrit l'importance et l'évolution du soutien financier accordé par le Conseil aux écrivains, conteurs et organismes littéraires, depuis sa création en 1994. La seconde partie présente le profil économique des organismes des domaines de la littérature et du conte soutenus par le Conseil, soit les diffuseurs, les événements nationaux et internationaux, les organismes du milieu associatif ainsi que les périodiques culturels de ce secteur.

Précisons, d'entrée de jeu que le soutien public à la création, à la production et à la diffusion littéraire au Québec est de responsabilités partagées entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

1.

Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec au secteur de la littérature et du conte

Le Conseil des arts et des lettres du Québec a accordé, en 2009–2010, un montant de 3,7 M\$ pour soutenir le secteur de la littérature et du conte au Québec grâce à ses différents programmes de bourses et de subventions aux écrivains et conteurs professionnels ainsi qu'aux organismes littéraires. Ce montant représente 4,6 % de l'ensemble des sommes accordées aux arts et aux lettres (79,7 M\$). Depuis sa première année de fonctionnement, en 1994–1995, le soutien financier accordé au secteur de la littérature et du conte a enregistré une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 8,4 %, passant de 1,1 M\$ à près de 3,7 M\$ en seize ans. À titre comparatif, l'ensemble des sommes attribuées par le Conseil aux artistes professionnels et aux organismes artistiques a enregistré une croissance annuelle moyenne de 5,3 % au cours de cette même période.

L'aide financière directe aux écrivains et conteurs représentait, en 2009–2010, 44 % des sommes accordées au secteur de la littérature et du conte par le Conseil, soit un montant de 1,6 M\$, attribué sous forme de bourses. Les organismes qui œuvrent dans ce secteur ont reçu, pour leur part, 2,1 M\$ pour cette même année, soit 56 % des montants.

Des modifications apportées aux programmes du Conseil pour le secteur littéraire, dès 2003, a notamment permis de mieux tenir compte de la pratique des conteurs et des activités des organismes dédiés au conte.

Tableau 1

Soutien financier accordé au secteur de la littérature et du conte
par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994–1995 à 2009–2010 (en milliers de \$ ¹)

Année financière	Bourses aux artistes \$	Subventions aux organismes artistiques \$	Total \$
1994–1995	421,9	675,7	1 097,6
1995–1996	639,9	639,2	1 279,1
1996–1997	668,7	612,2	1 280,9
1997–1998	679,1	633,3	1 312,4
1998–1999	912,4	935,3	1 847,7
1999–2000	914,9	1 244,5	2 159,5
2000–2001	1 213,6	1 329,2	2 542,8
2001–2002	1 422,9	1 086,8	2 509,7
2002–2003	1 366,1	1 467,9	2 833,9
2003–2004	1 632,9	1 572,5	3 205,4
2004–2005	1 520,4	1 599,0	3 119,3
2005–2006	1 413,5	1 667,3	3 080,9
2006–2007	1 604,8	1 629,3	3 234,1
2007–2008 ²	1 831,1	1 841,1	3 672,2
2008–2009	1 669,3	1 936,0	3 605,2
2009–2010	1 624,6	2 072,7	3 697,2
Total	19 535,9	20 941,9	40 477,8
TCAM*	9,4 %	7,8 %	8,4 %

* Taux de croissance annuel moyen

¹ En raison de l'arrondissement des données, les totaux de certains tableaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties.

² L'année financière 2007–2008 se démarque par une augmentation du financement, attribuable à un programme de soutien spécifique à la relève. Ce phénomène, pour cette même année de référence, s'observe dans l'ensemble des disciplines.

1.1

Le soutien financier aux écrivains et conteurs professionnels

Le programme de bourses du Conseil permet aux écrivains et conteurs professionnels de disposer de ressources financières pour réaliser des projets de recherche et d'écriture, qu'il s'agisse de roman, de poésie, de nouvelle, de conte, de récit, de littérature jeunesse ou d'essai de fiction. Les écrivains œuvrant à la recherche et à l'écriture d'essai portant sur l'art ou la littérature sont aussi admissibles. Des bourses peuvent également être attribuées pour soutenir la création de spectacles littéraires ou de contes en vue d'une présentation publique ainsi que des projets de création d'œuvres littéraires hypermédiatiques ciblant l'écriture et les expérimentations techniques basées sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Enfin, le programme de bourses du Conseil permet à l'écrivain ou au conteur de poursuivre sa démarche artistique dans un contexte de perfectionnement et offre l'accès à des studios et ateliers-résidences, que ce soit au Québec ou à l'étranger. Le Conseil vise ainsi à offrir aux écrivains et conteurs, l'occasion de profiter du dynamisme et des ressources de milieux artistiques inspirants, tout en favorisant l'enrichissement des points de vue artistiques et littéraires et en assurant la réciprocité des échanges culturels internationaux. Le Conseil attribue également des prix à la création artistique, des bourses dans le cadre de fonds régionaux en partenariat, des bourses de carrière ainsi que des bourses de déplacement qui favorisent le rayonnement de la création littéraire québécoise.

En seize ans, 2 111 bourses et prix, représentant 19,5 M\$, ont été accordés en aide directe aux écrivains et aux conteurs professionnels. Au fil des ans, le soutien financier est passé de 0,4 M\$ en 1994-1995 à 1,6 M\$ en 2009-2010, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 9,4 %. Le nombre de bourses est, quant à lui, passé de 48 à 213 au cours de cette période, pour une croissance annuelle moyenne de 10,4 %. À titre comparatif, au cours de ces années, la croissance annuelle moyenne du nombre total de bourses pour l'ensemble des disciplines est de 5,1 %. Le nombre de bourses accordées par le Conseil à des écrivains et des conteurs a plus que quadruplé au fil des ans. Le secteur de la littérature et du conte obtient des taux de réponse équivalents à l'ensemble des secteurs.

– Les types de bourses

Pendant 15 ans, le Conseil a attribué ses bourses en tenant compte du nombre d'années de pratique des artistes professionnels. Ainsi, en 1998-1999 à titre d'exemple, un candidat ayant plus de dix ans de pratique littéraire était classé « Type A » et pouvait se prévaloir d'une bourse pour un projet de recherche et création pouvant atteindre 25 000 \$. Le candidat classé « Type B » (de deux à dix années de pratique) pouvait obtenir une bourse pour un projet de recherche et création d'un montant maximal de 20 000 \$. Le tableau 2 fait état du nombre de bourses et des montants attribués selon le type, au cours des années.

Tableau 2

Nombre de bourses et montants accordés en littérature et en conte
selon le type de bourses de 1994–1995 à 2009–2010 (en milliers de \$)

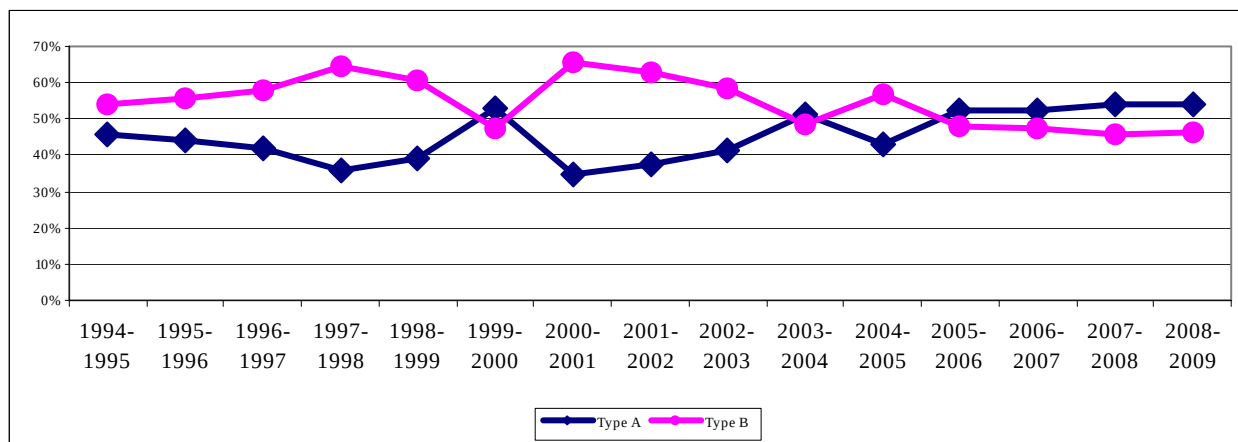
Année financière	Type A		Type B		Total	
	n	\$	n	\$	n	\$
1994–1995	22	210,5	26	211,4	48	421,9
1995–1996	26	300,8	33	339,1	59	639,9
1996–1997	21	304,8	29	363,9	50	668,7
1997–1998	20	267,7	36	411,4	56	679,1
1998–1999	37	403,7	57	508,8	94	912,4
1999–2000	47	392,8	42	522,1	89	914,9
2000–2001	43	423,1	81	790,5	124	1 213,6
2001–2002	62	523,3	104	899,5	166	1 422,9
2002–2003	57	571,0	80	795,1	137	1 366,1
2003–2004	83	854,2	79	778,7	162	1 632,9
2004–2005	64	689,5	85	830,8	149	1 520,4
2005–2006	87	728,0	80	685,5	167	1 413,5
2006–2007	101	831,0	91	773,7	192	1 604,8
2007–2008	108	950,7	91	880,4	199	1 831,1
2008–2009	111	869,5	95	799,8	206	1 669,3
Total 15 ans	889	8 320,5	1 009	9 590,8	1 898	17 911,3
2009–2010*	–	–	–	–	213	1 624,6
Total 16 ans	–	–	–	–	2 111	19 535,9

* À partir de 2009–2010, les types de bourses sont remplacés par de nouvelles catégories (développement, mi-carrière et relève). Toute comparaison avec les années antérieures n'est donc pas possible.

Le graphique qui suit démontre l'évolution des courbes générationnelles au fil des ans, à travers la répartition, en pourcentage, des bourses de type A ou B attribuées aux écrivains ou aux conteurs de plus ou moins dix ans de pratique professionnelle.

Graphique 1

Répartition du nombre de bourses accordées en littérature et en conte
selon le type de bourses de 1994–1995 à 2008–2009



Ce graphique démontre que l'année 1999–2000, puis de façon moins prononcée les années 2003–2004 et 2005–2006, sont marquées par le passage d'artistes de dix ans et moins de pratique, à plus de dix ans de pratique. L'aplatissement des courbes, à partir de 2005–2006, et la présence constante par la suite de boursiers de Type A, suggère que la population d'écrivains et de conteurs soutenus par le Conseil gagne en expérience. Ce constat, qui se retrouve dans d'autres disciplines artistiques, a notamment incité le Conseil à mettre en place de nouvelles catégories de bourses.

De nouvelles catégories de bourses au Conseil

À partir de l'année 2009–2010, les bourses destinées aux écrivains, aux conteurs ainsi qu'aux collectifs, sont dorénavant offertes en trois catégories déterminées selon le nombre de textes publiés ou de spectacles solos. Cette nouvelle approche ne tient plus seulement compte du nombre d'années de pratique du candidat mais permet de considérer l'ampleur de sa production artistique et littéraire. Elle permet également de repositionner les catégories de montants accordés face aux nouvelles réalités de la pratique littéraire et aux cycles de la création.

Les bourses de la catégorie relève s'adressent aux écrivains qui ont publié au moins un livre ou diffusé un minimum de trois textes publiés dans l'un des genres littéraires admissibles, soit une œuvre de fiction ou un essai portant sur les arts ou les lettres. Les publications sur support électronique, les publications à compte d'auteur et l'auto-édition sont également admissibles. Le conteur, pour sa part, doit avoir au moins trois participations dans le cadre d'événements reconnus par les pairs pour être admissible aux bourses de la catégorie relève dont le maximum atteint 15 000 \$.

Dans le cadre de la réforme des catégories de bourses du Conseil, seul le secteur de la littérature et du conte comprend une catégorie de bourse dite de mi-carrière. L'écrivain doit avoir publié au moins deux livres ou avoir diffusé un minimum de cinq textes différents dans un contexte reconnu par les pairs et publiés dans l'un des genres littéraires admissibles déjà mentionnés. Les publications sur support électronique sont admissibles en autant qu'elles ont fait l'objet de processus de sélection, d'édition et de diffusion également reconnus par les pairs. Le conteur doit pour sa part avoir réalisé au moins une création solo, et ce, toujours dans un contexte reconnu par les pairs.

Pour avoir accès à une bourse de développement, l'écrivain doit avoir publié, dans un même contexte, au moins six livres et le conteur doit avoir réalisé au moins six créations solos. Les montants maximums accordés par le Conseil sont de 20 000 \$ pour les bourses de mi-carrière et de 25 000 \$ pour les bourses de développement.

Tableau 3

Nombre de bourses et montants accordés en littérature et en conte selon les nouvelles catégories de bourses (en milliers de \$)

Année financière	Relève		Mi-carrière		Développement	
	n	\$	n	\$	n	\$
2009–2010	10	136,5	119	850,3	84	637,8

Les résultats de l'année 2009–2010 au regard des nouvelles catégories de bourses, illustrent toujours le phénomène observé au graphique II, soit qu'une majorité d'écrivains et de conteurs québécois soutenus par le Conseil (56 %) se situent en mi-carrière (119) ou dans la catégorie développement (84, soit 39 %). La nouvelle approche du Conseil voulant que l'artiste soit évalué en fonction de sa prolificité au lieu de son nombre d'années de pratique, favorise en effet un accès plus rapide aux bourses de mi-carrière pour les artistes de la relève, d'où leur petit nombre (10, soit 5 %).

– Les volets du programme de bourses aux écrivains et aux conteurs

Le soutien financier que le Conseil accorde aux écrivains et aux conteurs professionnels se répartit entre différents volets de bourses selon la nature des projets. Aux fins de la présente analyse, nous retenons quatre grands groupes, soit les volets recherche et création, spectacles littéraires ou de contes, les bourses de déplacement et les autres volets. D'après les données présentées au tableau 4 pour l'année 2009–2010, 34 % des bourses ont soutenu la recherche et la création littéraire, réunissant 72 % des montants accordés en aide directe aux écrivains et conteurs. Les bourses de déplacement comptent pour 48 % des bourses accordées et totalisent 10 % des montants ; 14 % des bourses ont été accordées pour d'autres volets, dont 5 % dans le cadre d'ententes régionales et 4 % pour le séjour en studios et ateliers-résidences.

Tableau 4

Nombre de bourses et montants accordés en littérature et en conte
selon les volets du programme de bourses de 1994–1995 à 2009–2010 (en milliers de \$)

Année financière	Recherche et création		Déplacement		Spectacles littéraires ou de contes		Autres *	
	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$
1994–1995	45	391,9	–	–	–	–	3	30,0
1995–1996	48	605,3	8	8,6	–	–	3	26,0
1996–1997	44	638,3	4	5,4	–	–	2	25,0
1997–1998	46	634,2	8	19,8	–	–	2	25,0
1998–1999	64	779,8	18	20,1	8	32,5	4	80,0
1999–2000	52	787,4	29	28,5	1	15,0	7	84,0
2000–2001	75	1 088,4	23	27,1	17	14,6	9	83,5
2001–2002	85	1 246,0	24	30,9	37	70,0	20	76,0
2002–2003	85	1 184,9	27	42,7	11	51,3	14	87,1
2003–2004	82	1 348,1	46	73,4	14	51,3	20	160,1
2004–2005	78	1 223,1	42	80,1	9	55,3	20	161,8
2005–2006	70	1 066,1	66	118,4	11	65,9	20	163,1
2006–2007	70	1 128,6	77	141,4	6	77,0	39	257,7
2007–2008	88	1 431,6	75	139,0	7	82,5	29	178,0
2008–2009	79	1 274,7	88	151,5	13	50,8	26	192,4
2009–2010	72	1 177,0	102	155,9	9	92,1	30	199,6
Total	1 083	16 005,6	637	1 042,9	143	658,2	248	1 829,2

* Studios et ateliers-résidences, bourses de carrière, prix du Conseil, ententes régionales, perfectionnement, bourses de création jeune public, Sommet de la Francophonie, Concours culturels des Jeux de la Francophonie. Les données détaillées pour cette catégorie sont présentées à l'Annexe 1.

L'importance des studios et ateliers-résidences

Le réseau des studios et ateliers-résidences développé par le Conseil en partenariat, profite aux artistes, aux écrivains et aux conteurs québécois. Ce volet du programme de bourses permet de stimuler les créateurs en mettant à leur disposition un environnement et des moyens appropriés à la réalisation et à la diffusion de leurs œuvres ; de favoriser le ressourcement des artistes et des écrivains en leur donnant accès à un milieu culturel nouveau et stimulant ; de permettre l'échange de points de vue artistiques ou littéraires et de contribuer à l'établissement de liens durables entre les créateurs du Québec et ceux de l'étranger. Les écrivains et les conteurs ayant plus de dix ans de pratique artistique ont ainsi accès aux studios du Québec à Londres, New York, Paris, Rome et Tokyo. D'autres résidences de création sont offertes au secteur de la littérature et du conte, notamment en Colombie, au Mexique, en Belgique, au Portugal et dans diverses provinces canadiennes. Une soixantaine d'écrivains et de conteurs ont ainsi séjourné à l'extérieur du Québec au cours des dix dernières années. La demande pour ce type de ressourcement, très utile à la création littéraire, a triplé en 10 ans.

Par ailleurs, le soutien accordé par le Conseil en bourses de déplacement a connu une croissance digne de mention. Le nombre de projets soutenus est passé de 8 à 102 en 15 ans pour un soutien totalisant 8 600 \$ à 155 915 \$ respectivement. Il s'agit d'une croissance annuelle moyenne de 23 % des montants accordés par le Conseil pour des déplacements s'étant principalement réalisés à l'étranger.

- Le soutien à une diversité de genres littéraires

Le Conseil soutient la production d'écrivains œuvrant dans différents genres littéraires soit la poésie, le roman, le conte, la nouvelle, le récit et l'essai de fiction. Ces genres littéraires sont regroupés par le Conseil dans la catégorie « littérature de fiction ». Par ailleurs, le Conseil a également soutenu, au fil des ans, d'autres formes de productions littéraires, telles que la biographie, l'essai et d'autres écrits de non-fiction incluant quelques projets d'anthologie ou de traduction, cette dernière n'étant plus aujourd'hui sous sa juridiction. Enfin, la littérature jeunesse demeure un cas à part que le Conseil a toujours souhaité documenter.

Le genre le plus soutenu entre 2005-2006 et 2009-2010 par le Conseil en « littérature de fiction » est le roman, avec 36 % des bourses et 46 % des montants accordés, suivi de près par la poésie, avec 39 % des bourses accordées, pour 33 % des montants. Pour ces mêmes années, 14 % des bourses soutenaient le conte pour 7 % des montants accordés en littérature de fiction alors que le genre littéraire de la nouvelle a récolté 8 % pour 6 % des bourses accordées. Le récit et l'essai de fiction représentent respectivement 3 % des bourses ainsi que des montants accordés.

En « littérature de non-fiction », pour les cinq mêmes années de référence, l'essai est le genre littéraire le plus soutenu, avec 63 % des montants accordés et 55 % des bourses, suivi de la biographie qui récolte 20 % des montants et 11 % des bourses. Ce sont 5 % des bourses en littérature de non-fiction qui ont été accordées pour soutenir des projets d'anthologie, comptant pour 8 % des montants accordés, alors que 29 % des bourses s'inscrivent dans d'autres genres littéraires et ont récolté 9 % des montants au cours de ces cinq années.

Tableau 5

Nombre de bourses et montants accordés selon un regroupement des genres littéraires de 1994–1995 à 2009–2010 (en milliers de \$)

Année financière	Fiction		Non-fiction		Jeunesse	
	n	\$	n	\$	n	\$
1994–1995	43	393,5	3	21,0	2	7,4
1995–1996	50	560,2	5	54,0	4	25,7
1996–1997	49	663,7	–	–	1	5,0
1997–1998	50	647,4	2	8,7	4	23,0
1998–1999	89	871,9	4	38,0	1	2,5
1999–2000	79	803,9	7	94,1	3	16,9
2000–2001	109	1 058,0	10	136,7	5	18,9
2001–2002	140	1 166,1	16	177,2	10	79,6
2002–2003	109	1 107,2	14	145,4	14	113,6
2003–2004	136	1 334,0	16	189,1	10	109,8
2004–2005	123	1 268,6	13	142,6	13	109,2
2005–2006	137	1 160,7	14	123,9	16	128,9
2006–2007	144	1 251,2	18	140,8	30	212,8
2007–2008	173	1 508,8	11	169,4	15	152,9
2008–2009	173	1 358,0	12	141,3	21	170,0
2009–2010	187	1 412,7	8	78,2	18	133,8
Total	1 791	16 565,8	153	1 660,2	167	1 309,9

Ces deux regroupements de genres littéraires que sont la littérature de fiction et la littérature de non-fiction ont évolué à travers le temps, comme en témoigne le tableau 5. Depuis les débuts du Conseil, le nombre de projets soutenus et les montants accordés à la littérature de fiction ont quadruplé. En effet, le Conseil a accordé 187 bourses dans cette catégorie en 2009–2010, comparé à 43 en 1994–1995 et ce, pour un montant qui atteint 1,4 M\$ comparé à 393 523 \$ dans la première année de fonctionnement du Conseil. Comme ce fut le cas pour la littérature de fiction, la littérature de non-fiction a connu une augmentation des montants accordés, et ce, de façon plus marquée entre les années 2000 et 2009. Ainsi, les montants accordés à cette catégorie étaient de 21 010 \$ en 1994–1995 et ont atteint 141 271 \$ en 2008–2009. Enfin, l'année 2009–2010 a enregistré une baisse de 45 % des montants accordés par rapport à l'année précédente, attribuable à une baisse de la demande qui est conséquente à un resserrement des règles d'admissibilité. La littérature de fiction connaissait, de son côté, une augmentation de 4 %.

Le soutien accordé à la littérature jeunesse a augmenté de 17 % depuis les débuts du Conseil, passant de 7 382 \$ (pour 2 bourses accordées en 1994–1995) à 133 760 \$ (pour 18 bourses accordées) en 2009–2010. L'année 2006–2007 se distingue particulièrement alors que 30 bourses ont été attribuées pour un montant atteignant 212 820 \$. Cette augmentation est due en partie à un programme ponctuel de compensation offert en 2006–2007 aux artistes et aux écrivains œuvrant à la création jeune public faisant suite au boycott des activités culturelles par les enseignants.

– Un soutien aux écrivains et conteurs dans toutes les régions

Sur l'ensemble des artistes boursiers en littérature et en conte depuis les débuts du Conseil, 58 % résidaient dans la région de Montréal, 7 % dans la région de la Capitale–Nationale et 35 % dans les autres régions du Québec. Ces proportions sont sensiblement les mêmes d'une année à l'autre et incluent les boursiers qui ont reçu un soutien financier dans le cadre des fonds régionaux ³. La région de Montréal est reconnue comme un foyer important de création artistique et littéraire, qui s'explique par la densité de sa population et par la concentration d'institutions culturelles qui produisent et diffusent les œuvres d'artistes et d'écrivains québécois. C'est aussi dans cette région que se retrouve la plus grande concentration d'éditeurs.

La région de la Capitale–Nationale enregistre le meilleur taux de croissance, en seize ans, pour le nombre d'écrivains et de conteurs soutenus par le Conseil. Bien que le nombre de bourses accordées demeure peu élevé, cette croissance a été de 14 % dans la capitale comparé à 10 % dans la métropole et à 11 % dans les autres régions du Québec. La croissance annuelle moyenne des montants accordés est également plus importante dans la Capitale–Nationale (bien qu'il s'agisse de petits nombres), soit de 12 %, comparée à 8 % pour Montréal et 11 % pour les régions.

Tableau 6

Nombre de bourses et montants accordés en littérature et en conte
selon un regroupement des régions de 1994–1995 à 2009–2010 (en milliers de \$)

Année financière	Capitale–Nationale		Montréal		Autres régions	
	n	\$	n	\$	n	\$
1994–1995	2	16,7	31	284,4	15	120,9
1995–1996	4	32,4	28	346,6	27	260,9
1996–1997	3	32,0	30	440,4	17	196,2
1997–1998	6	63,7	28	329,0	22	286,3
1998–1999	5	52,0	59	533,4	30	327,1
1999–2000	8	91,4	51	571,6	30	251,9
2000–2001	10	83,7	78	762,7	36	367,2
2001–2002	12	108,5	98	865,5	56	448,9
2002–2003	10	93,8	77	867,1	50	405,1
2003–2004	8	82,3	99	1 064,9	55	485,7
2004–2005	15	178,7	74	858,3	60	483,4
2005–2006	16	152,2	98	838,6	53	422,7
2006–2007	13	85,8	104	964,6	75	554,5
2007–2008	9	92,6	121	1 120,8	69	617,7
2008–2009	11	118,2	129	1 058,1	66	493,1
2009–2010	14	93,8	128	957,2	71	573,6
Total	146	1 377,7	1 233	11 863,1	732	6 295,1
TCAM*	13,9 %	12,2 %	9,9 %	8,4 %	10,9 %	10,9 %

* Taux de croissance annuel moyen

³ Les Fonds régionaux sont issus d'ententes conclues entre le Conseil et différents partenaires financiers des régions du Québec. Les principaux partenaires de ces ententes sont les conférences régionales des élus. Le soutien aux artistes découlant de ces ententes est complémentaire au programme de bourses régulier du Conseil.

– Profil des écrivains et des conteurs boursiers en 2009–2010

Deux cent treize bourses, incluant les bourses de carrière et les prix, ont été accordées à des écrivains et des conteurs par le Conseil en 2009–2010, reconnaissant la qualité exceptionnelle de leur travail artistique et littéraire. Globalement, 60 % des bourses ont été accordées à des femmes et 40 % à des hommes. L'âge moyen du boursier de ce secteur était de 46 ans. Ainsi, des écrivains et des conteurs de 55 ans et plus ont reçu 27 % des bourses ; ceux âgés de 45 à 54 ans, 27 % également ; ceux de 35 à 44 ans, 19 % ; ceux âgés de 30 à 34 ans ont reçu, pour leur part, 22 % des bourses ; ceux de 25 à 29 ans, 4,5 % et enfin, 0,5 % des bourses ont été attribuées à des écrivains et des conteurs de moins de 25 ans.

Le lieu de naissance de ces boursiers était à 76 % au Québec, à 7 % dans une autre province canadienne et à 17 % dans un autre pays. Par ailleurs, 80 % des bourses ont été attribuées à des écrivains ou des conteurs dont la langue maternelle est le français, 14 % l'anglais et 6 % une autre langue. Au total, 79 % des personnes ayant obtenu une bourse dans ce secteur ont déclaré qu'elles appartenaient au groupe ethnoculturel français, 14 % au groupe anglais, 1 % aux autochtones et 6 % à un autre groupe.

La littérature anglaise est présente au Québec et en progression. En 2009–2010, 15 % des dossiers soutenus en littérature provenaient de demandeurs qui ont utilisé l'anglais comme langue de correspondance. Les demandes d'aide financière adressées au Conseil en anglais, pour le secteur littéraire et du conte, sont passées de une à 30 en dix ans.

1.2

Le soutien du Conseil aux organismes professionnels en littérature et en conte

Les organismes soutenus par le Conseil et qui œuvrent dans le secteur de la littérature et du conte sont essentiellement des périodiques culturels, des organismes responsables de la tenue d'événements, des diffuseurs ainsi que des associations, des regroupements nationaux ou des organismes de services. Tel que présenté au tableau 1, un montant total de 20,9 M\$ leur a été accordé de 1994–1995 à 2009–2010. Cet appui financier a contribué au fonctionnement de ces organismes professionnels dont le mandat est de soutenir, promouvoir et diffuser le travail des écrivains et des conteurs et a permis la réalisation de projets de promotion et de sensibilisation, de partenariat pour la circulation d'œuvres et d'activités littéraires, des projets de prospection ainsi que d'autres projets spéciaux.

Le soutien financier total accordé aux organismes en littérature et en conte a connu une croissance annuelle moyenne de 7,8 %, au cours de ces 16 années de référence, comparativement à 5,4 % pour l'ensemble des secteurs artistiques. Comme l'indique le tableau 1, il était de 675 700 \$ en 1994–1995 et se chiffre à 2 M\$ en 2009–2010 alors que le nombre d'organismes soutenus est passé de 31 à 62 au cours de ces années.

– Le soutien au fonctionnement

Le soutien au fonctionnement procure un financement stable aux organismes dans la réalisation de leur mandat, de leurs orientations artistiques et de leurs activités annuelles, tout en leur permettant d'offrir des conditions de travail et salariales convenables à l'ensemble de leur personnel. La qualité artistique des organismes et leur apport à l'avancement de la discipline est pris en considération dans l'attribution de ce mode de financement. L'élargissement du programme de soutien au fonctionnement, à partir de

2007–2008, et l'accueil d'une dizaine d'organismes à un financement pluriannuel a profité au secteur de la littérature et du conte.

En 2009–2010, une somme de 1,7 M\$ a été accordée à 42 organismes œuvrant dans ce secteur pour soutenir leur fonctionnement. Ce type de soutien a augmenté en moyenne de 7,2 % par année depuis 1994–1995, tout en permettant de soutenir 11 organismes de plus au fonctionnement.

Une large part des sommes accordées en 2009–2010 au fonctionnement des organismes en littérature a été allouée aux périodiques littéraires (0,7 M\$). Depuis 1994–1995, ce soutien a augmenté en moyenne de 4,1 % par année. Cependant, le nombre de périodiques soutenus a connu des fluctuations, comme en témoigne le tableau 7.

Les associations professionnelles, les regroupements nationaux et les organismes de services ont, de leur côté, bénéficié d'un soutien financier s'élevant à près de 0,5 M\$ en 2009–2010. Ces organismes proposent la mise en commun de services et de ressources, de même que des activités de formation et de perfectionnement à leurs membres. Depuis 1994–1995, leur soutien financier a connu une croissance annuelle moyenne de 7,7 %.

Tableau 7

Nombre d'organismes en littérature et en conte et montants accordés en soutien au fonctionnement selon le type d'organisme, de 1994–1995 à 2009–2010 (en milliers de \$)

Année financière	Périodiques littéraires		Événements		Diffuseurs *		Associations Regroupements nationaux Organismes de services		Total	
	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$
1994–1995	26	378,0	3	79,2	–	–	2	149,0	31	606,2
1995–1996	24	380,0	3	87,2	–	–	2	149,0	29	616,2
1996–1997	19	323,0	4	107,2	–	–	2	157,0	25	587,2
1997–1998	20	321,6	6	134,7	1	10,0	2	142,0	29	608,3
1998–1999	18	411,9	3	105,0	1	10,0	3	192,8	25	719,7
1999–2000	15	532,7	3	191,3	1	13,6	4	257,0	23	994,5
2000–2001	15	500,6	3	198,0	1	27,0	4	265,2	23	990,8
2001–2002	15	358,4	4	159,2	6	55,1	4	234,0	29	806,6
2002–2003	16	542,2	4	215,4	7	77,1	4	319,7	31	1 154,4
2003–2004	18	576,2	4	222,9	8	132,1	4	329,4	34	1 260,5
2004–2005	17	564,5	4	235,4	8	169,1	4	431,8	33	1 400,7
2005–2006	17	565,8	4	235,4	8	172,1	4	407,5	33	1 380,7
2006–2007	17	571,3	4	235,4	7	157,1	4	407,5	32	1 371,2
2007–2008	17	596,3	4	235,4	6	148,0	5	440,0	32	1 419,6
2008–2009	20	722,6	4	254,4	12	239,0	6	460,5	42	1 676,4
2009–2010	20	690,9	5	269,4	13	292,5	5	455,5	42	1 708,3
Total	294	8 035,9	62	2 965,0	79	1 502,7	59	4 797,7	493	17 301,3

* À partir de 1997–1998, les diffuseurs spécialisés en danse, en musique, en théâtre et en littérature, qui étaient auparavant soutenus par le ministère de la Culture et des Communications, ont été transférés au Conseil.

En 2009–2010, le Conseil a soutenu 5 événements littéraires, ainsi que 13 organismes diffuseurs œuvrant aussi dans ce secteur et ce, pour un montant total dépassant 0,5 M\$. Ce sont ces deux catégories d'organismes qui ont connu le plus haut taux de croissance annuel moyen des montants accordés par le Conseil. En effet, au cours des seize dernières années, l'aide aux événements littéraires a cru en moyenne de 8,5 % annuellement, passant de 79 200 \$ à 269 360 \$. Quant à l'aide aux organismes diffuseurs, on observe la plus forte croissance annuelle moyenne des montants accordés par le Conseil, soit un taux de l'ordre de 32,5 %, sur 13 ans. D'un seul diffuseur soutenu en 1997–1998, on en compte 13, en 2009–2010, qui ont bénéficié d'un montant totalisant 292 500 \$.

– Le soutien aux projets ponctuel des organismes

Un soutien financier est également accordé aux organismes pour la réalisation de projets ponctuels de promotion, de sensibilisation, de circulation d'activités ou de spectacles littéraires ou de contes, favorisant ainsi le rayonnement des artistes et de leurs œuvres auprès des publics, que ce soit sur le territoire québécois ou hors Québec. Des activités de prospection, ainsi que différentes ententes, par exemple pour l'accueil d'artistes en résidence, sont également soutenues dans le cadre d'une aide aux projets. Né de la Politique de la lecture et du livre en 1998–1999, le soutien aux projets, notamment de promotion et de diffusion de la littérature, a grandement contribué au développement des activités littéraires durables dans plusieurs régions du Québec.

Tableau 8

Nombre de projets et montants accordés aux organismes en littérature et en conte selon le type de projet, de 1994–1995 à 2009–2010 (en milliers de \$)

Année financière	Promotion et diffusion ¹		Autres ²		Total	
	n	\$	n	\$	n	\$
1994–1995	–	–	13	69,5	13	69,5
1995–1996	–	–	3	23,0	3	23,0
1996–1997	–	–	3	25,0	3	25,0
1997–1998	–	–	3	25,0	3	25,0
1998–1999	11	92,3	17	123,4	28	215,7
1999–2000	12	114,0	11	136,0	23	250,0
2000–2001	19	162,7	14	175,8	33	338,5
2001–2002	22	175,7	10	104,5	32	280,2
2002–2003	21	163,8	15	149,7	36	313,5
2003–2004	18	146,8	23	165,2	41	312,0
2004–2005	22	186,6	3	11,6	25	198,2
2005–2006	32	252,9	5	33,7	37	286,6
2006–2007	25	203,6	6	54,5	31	258,1
2007–2008	27	207,2	19	214,3	46	421,5
2008–2009	26	212,0	8	47,6	34	259,6
2009–2010	28	225,2	16	139,2	44	364,4
Total	263	2 142,7	169	1 498,0	432	3 640,6

¹ Projets de promotion et de sensibilisation, circulation d'activités ou de spectacles au Québec et hors Québec, missions de prospection.

² Projets de périodiques, d'associations ou de diffuseurs, ententes régionales ou municipales, accueil d'artistes en résidence, équipements spécialisés, aides spéciales.

En 2009–2010, plus de 225 000 \$ ont permis la réalisation de 28 projets visant la promotion, la sensibilisation, la prospection, la diffusion et la circulation d'activités ou de spectacles littéraires ou de contes sur le territoire québécois ou à l'étranger. Par ailleurs, un financement totalisant plus de 139 000 \$ a soutenu, cette même année, 16 projets d'autre nature tels des projets déposés dans le cadre d'ententes ou de la mesure Relance Culture ⁴.

Les sommes accordées en soutien aux projets ont augmenté au cours des ans, de près de 0,3 M\$, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 11,7 % entre 1994–1995 et 2009–2010. En effet, le soutien à des projets pour les organismes du secteur de la littérature et du conte était de 69 500 \$ en 1994–1995. Il s'élève aujourd'hui à 364 391 \$.

Au cours des cinq dernières années, le Conseil a soutenu neuf projets de circulation d'œuvres ou d'activités littéraires ou de contes au Québec ainsi que 21 projets à l'étranger, pour un montant de près de 262 000 \$. En ce qui concerne la prospection, 10 projets ont été soutenus entre 2005–2006 et 2009–2010 pour un montant de 21 000 \$.

– La place du conte

Le Conseil reconnaît, depuis plusieurs années déjà, la place qu'occupe le conte dans le paysage littéraire québécois et dans le soutien qu'il souhaite apporter aux organismes. Les statistiques dont dispose le Conseil depuis les quatre dernières années, permettent de départager l'aide accordée aux organismes dédiés au conte, en comparaison aux autres organismes littéraires. En 2009–2010 le Conseil a soutenu 62 organismes du secteur, dont 50 organismes en littérature pour un montant de 1,8 M\$ et 12 organismes œuvrant dans le domaine du conte pour un montant de 0,2 M\$.

Si l'on considère le soutien au fonctionnement seulement, ce sont 12 % des organismes soutenus qui sont dédiés au conte. Ceux-ci ont reçu près de 8 % des montants accordés par le Conseil en termes de soutien au fonctionnement dans ce secteur.

Tableau 9

Nombre d'organismes en littérature et en conte et montants accordés en soutien au fonctionnement de 2006–2007 à 2009–2010 (en milliers de \$)

Année financière	Conte		Littérature		Total	
	n	\$	n	\$	n	\$
2006–2007	4	100,6	28	1 270,6	32	1 371,2
2007–2008	4	107,5	28	1 312,1	32	1 419,6
2008–2009	5	126,6	37	1 549,8	42	1 676,4
2009–2010	5	131,6	37	1 576,6	42	1 708,3

⁴ Le Conseil a mis en œuvre, en 2009–2010, la mesure Relance Culture, afin d'appuyer la relance des activités d'organismes professionnels qui font face à des difficultés ou sont en redressement ainsi que la réalisation de projets structurants.

Outre le fonctionnement, le Conseil accorde un soutien financier ponctuel pour des projets. Le Conseil a versé, en 2009–2010, un montant de 364 400 \$ pour 44 projets d'organismes, soit 12 dans le domaine du conte et 32 en littérature. Le nombre de projets d'organismes soutenus dans le domaine du conte varie beaucoup selon les années, comme en témoigne le tableau 10.

Tableau 10

Nombre de projets et montants accordés aux organismes en littérature et en conte de 2006–2007 à 2009–2010 (en milliers de \$)

Année financière	Conte		Littérature		Total	
	n	\$	n	\$	n	\$
2006–2007	4	33,8	27	224,3	31	258,1
2007–2008	11	102,5	35	319,0	46	421,5
2008–2009	3	25,0	31	234,6	34	259,6
2009–2010	12	107,5	32	256,9	44	364,4

– Le soutien financier aux organismes et les régions

Le Conseil tient à ce que l'activité littéraire soit présente sur l'ensemble du territoire québécois. En 2009–2010, des 62 organismes soutenus par le Conseil, la moitié a son siège social dans la métropole, l'autre moitié étant répartie dans la région de la Capitale–Nationale (6 organismes) et dans les autres régions du Québec (25 organismes), tel que démontré au tableau 11. Toutefois, certains organismes situés en région, de par leurs activités, rayonnent au-delà de ces territoires et participent au développement du secteur de la littérature et du conte à l'échelle du Québec.

En 2009–2010, les 31 organismes soutenus dans la région de Montréal se sont partagé 1,3 M\$, soit 63 % des montants accordés par le Conseil aux organismes des domaines de la littérature et du conte. Le soutien financier qui leur est accordé a pratiquement triplé au fil des ans, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 7,1 %.

La région de la Capitale–Nationale regroupe pour sa part près de 10 % des organismes soutenus par le Conseil pour un montant de 236 300 \$, soit 11 % du montant total accordé au secteur en 2009–2010.

Enfin, 40 % des organismes soutenus sont situés dans les autres régions et reçoivent 26 % du montant total. Il s'agit d'une augmentation importante au fil des ans pour soutenir l'activité littéraire hors des grands centres urbains, soit une croissance annuelle moyenne de 11,2 %.

Tableau 11

Nombre d'organismes en littérature et en conte et montants accordés
selon un regroupement des régions, de 1994-1995 à 2009-2010 (en milliers de \$)

Année financière	Capitale-Nationale		Montréal		Autres régions		Total	
	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$
1994-1995	4	105,0	20	462,0	7	108,7	31	675,7
1995-1996	4	83,5	19	422,5	8	133,2	31	639,2
1996-1997	1	53,5	17	407,5	9	151,2	27	612,2
1997-1998	1	53,5	20	416,3	9	163,6	30	633,3
1998-1999	2	72,5	22	638,1	12	224,7	36	935,3
1999-2000	3	101,8	19	833,1	13	309,6	35	1 244,5
2000-2001	6	101,1	19	903,6	15	324,5	40	1 329,2
2001-2002	6	81,9	22	708,9	18	295,9	46	1 086,8
2002-2003	4	125,2	25	983,0	16	359,7	45	1 467,9
2003-2004	10	217,6	28	996,1	17	358,8	55	1 572,5
2004-2005	5	150,1	27	1 057,9	17	390,9	49	1 599,0
2005-2006	8	183,0	30	1 082,5	17	401,9	55	1 667,3
2006-2007	4	151,2	28	1 098,1	18	380,1	50	1 629,3
2007-2008	4	120,9	30	1 123,4	24	596,8	58	1 841,1
2008-2009	5	204,3	32	1 237,5	25	494,2	62	1 936,0
2009-2010	6	236,3	31	1 301,0	25	535,4	62	2 072,7
Total		2 041,3		13 671,5		5 229,1		20 941,9
TCAM*		5,6 %		7,1 %		11,2 %		7,8 %

* Taux de croissance annuel moyen

2.

Profil économique des organismes du secteur de la littérature et du conte soutenus par le Conseil

La situation économique des organismes du secteur de la littérature et du conte qui sont soutenus au fonctionnement par le Conseil s'interprète de façon différente selon le type d'organisme, qu'il s'agisse de périodiques, de diffuseurs, d'événements ou d'organismes du milieu associatif. Nous verrons quelles sont les sources de revenus et les dépenses encourues pour ces types d'organismes à but non lucratif, dans la réalisation de leurs activités au cours de l'année 2008–2009 ⁵.

Ces renseignements permettent de mieux percevoir la dynamique de ce secteur et les conditions économiques dans lesquelles il évolue. Les données utilisées proviennent des bilans et des états financiers déposés annuellement au Conseil par les organismes subventionnés au fonctionnement.

En 2008–2009, le total des revenus amassés par les périodiques littéraires soutenus au fonctionnement par le Conseil (19 organismes) était de 2,5 M\$. Ils ont, pour ce faire, bénéficié d'un appui des gouvernements de près de 1,6 M\$, soit 63 % de leurs revenus. Les revenus d'exploitation viennent principalement de la vente au détail, des abonnements ainsi que des revenus publicitaires et s'élèvent à près de 0,8 M\$, ce qui représente 32 % de leurs revenus. Enfin, l'aide du secteur privé totalise 5 % des revenus, atteignant 130 000 \$. Les frais de production constituent, à l'évidence, leurs dépenses les plus importantes (63 %), celles-ci s'élevant à près de 1,5 M\$. Les frais administratifs et de recherche de financement comptent pour 27 % (plus de 0,6 M\$) alors que les frais de mise en marché (incluant les communications), s'élèvent à 10 % (plus de 0,2 M\$).

Les revenus d'exploitation des associations professionnelles, des regroupements nationaux et des organismes de services (453 800 \$) sont principalement issus des cotisations de leurs membres ou des services offerts et comptent pour 22 % des revenus totaux, qui s'élèvent à plus de 2 M\$. Ce sont 70 % de leurs revenus qui proviennent de l'aide publique (1,4 M\$) alors que l'aide privée représente 7,5 % (153 000 \$). En 2008–2009, les organismes du milieu associatif ont dépensé 662 400 \$ en frais de production (31 % de la dépense totale), tout près de 1 M\$ pour l'administration et la recherche de financement, soit près de la moitié de leurs dépenses, et 446 500 \$ pour la mise en marché représentant 21 % de leurs dépenses.

Enfin, les événements nationaux et internationaux ainsi que les diffuseurs cumulent les revenus les plus importants parmi les organismes de ce secteur soutenus au fonctionnement par le Conseil. Totalisant plus de 3,5 M\$, ces revenus proviennent à 52 % de l'aide publique (1,8 M\$), à 37 % de l'aide privée (1,3 M\$) et à 11 % de revenus d'exploitation (0,4 M\$), soit principalement des revenus de billetterie ou encore de droits de captation et de diffusion. Leurs dépenses sont essentiellement des frais de production (44 %, soit près de 1,6 M\$) et de mise en marché (34 %, soit plus de 1,2 M\$).

⁵ Les Annexes 2 et 3 présentent l'évolution des revenus et dépenses des catégories d'organismes précitées sur cinq ans, soit entre les années 2004–2005 et 2008–2009, et ce, à l'exception des associations, en raison de leur petit nombre.

Tableau 12

Profil économique des organismes en littérature et en conte soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 2008-2009 (en milliers de \$)*

Profil économique	Périodiques littéraires		Associations Regroupements nationaux Organismes de services		Événements nationaux et internationaux Diffuseurs	
Nombre d'organismes	19		5		13	
Revenus	\$	%	\$	%	\$	%
Revenus d'exploitation	789,9	31,6	453,8	22,4	388,1	11,0
Revenus : activité principale	452,7	18,1	346,0	17,1	165,0	4,7
Autres revenus	337,1	13,5	107,8	5,3	223,1	6,3
Aide privée	130,1	5,2	152,6	7,5	1 304,6	36,9
Aide publique	1 583,3	63,2	1 421,2	70,1	1 839,8	52,1
Gouvernement du Québec	701,4	28,0	970,9	47,9	740,2	21,0
Gouvernement du Canada	735,4	29,4	323,7	16,0	638,2	18,1
Administrations municipales	146,5	5,9	126,5	6,2	415,9	11,8
Autres partenaires gouvernementaux	–	–	–	–	45,4	1,3
Total des revenus	2 503,3	100,0	2 027,6	100,0	3 532,5	100,0
Dépenses	\$	%	\$	%	\$	%
Frais de production	1 474,0	62,5	662,4	31,4	1 584,5	44,1
Salaires, cachets, droits et honoraires	924,5	39,2	417,3	19,8	902,0	25,1
Autres frais de production	549,4	23,3	245,1	11,6	682,5	19,0
Administration et recherche de financement	636,6	27,0	999,2	47,4	768,9	21,4
Salaires, cachets et honoraires	291,7	12,4	534,2	25,3	499,4	13,9
Autres dépenses administration et recherche	345,0	14,6	465,1	22,1	269,6	7,5
Frais de mise en marché	247,9	10,5	446,5	21,2	1 235,5	34,4
Salaires, cachets et honoraires	66,2	2,8	69,7	3,3	231,5	6,5
Autres dépenses de mise en marché	181,7	7,7	376,8	17,9	1 004,0	28,0
Total des dépenses	2 358,5	100,0	2 108,1	100,0	3 588,9	100,0

* Les données présentées dans ce tableau sont à interpréter avec réserve. Il s'agit de données agglomérées d'organismes dont la taille des budgets marque des différences importantes.

En somme, à titre comparatif, l'apport du privé est plus substantiel auprès des diffuseurs et des événements nationaux et internationaux en littérature et conte (représentant 37 % de leurs revenus), qu'auprès des périodiques littéraires (5 %) ou des associations professionnelles, des regroupements nationaux et des organismes de services (7,5 %). Or, ces derniers vont chercher 70 % de leur financement en fonds publics. Les périodiques littéraires génèrent des revenus d'exploitation de près de 32 % alors qu'ils sont de 11 % chez les diffuseurs et événements.

Par ailleurs, les frais de mise en marché sont plus importants dans le cas des événements et des diffuseurs, soit 34 %, comparativement à 10 % pour les périodiques littéraires. De par leur mission, les associations, regroupements nationaux et organismes de services consacrent davantage de ressources à l'administration et à la recherche de financement, soit près de la moitié de leurs dépenses. Toutefois, leurs frais de production (31 %) sont moins élevés que chez les diffuseurs et les événements (44 %) ou encore les périodiques culturels qui trouvent en ces frais leurs principales dépenses (63 %).

– Profil économique des périodiques littéraires selon la taille des organismes

La taille des organismes du secteur de la littérature et du conte, établie en fonction de l'ensemble de leurs revenus, est un élément intéressant à considérer compte tenu des écarts relativement importants observés dans la distribution de ces revenus. Toutefois, en raison du petit nombre d'organismes et pour des raisons éthiques, seuls les périodiques littéraires peuvent faire l'objet d'une présentation du profil économique en fonction de la taille, soit des tranches de revenus de moins de 100 000 \$ ou de 100 000 \$ et plus.

Selon cette lecture, les petits organismes, dont les revenus annuels sont inférieurs à 100 000 \$, obtiennent une aide publique beaucoup plus importante, avoisinant les 80 % de leur budget, alors qu'elle sera de l'ordre de 55 % pour les organismes de 100 000 \$ et plus. Ces derniers ont toutefois plus de facilité à générer des revenus autonomes (37 % contre 21 % chez les périodiques de moins de 100 000 \$) et obtiennent une aide privée beaucoup plus importante, soit 8 % de leurs revenus, alors que la contribution du privé est pour ainsi dire inexistante chez les plus petits organismes.

Peu importe leur taille, les périodiques littéraires consacrent en moyenne près de 63 % de leurs dépenses en frais de création, de production et de diffusion. Les autres dépenses en importance sont l'administration et la recherche de financement (entre 22 % et 30 % selon leur taille), ainsi que les coûts liés à la mise en marché (10 %). Les plus petits organismes éditeurs de périodiques littéraires, de moins de 100 000 \$ de budget, doivent faire un effort financier un peu plus soutenu quant à leurs frais de mise en marché. En effet, 12,1 % de leurs dépenses sont consacrées à la mise en marché comparé à 9,6 % pour les périodiques dont le budget est plus important (100 000 \$ et plus).

En 2008–2009, 72 numéros de périodiques littéraires, toutes publications confondues, ont été édités représentant un total de 128 278 exemplaires, soit un tirage moyen de 1 782 exemplaires par parution.

Tableau 13

Profil économique des périodiques littéraires soutenus au fonctionnement
par le Conseil des arts et des lettres du Québec selon leur taille en 2008-2009 (en milliers de \$)

	Moins de 100 000 \$		100 000 \$ et plus		Total	
Nombre d'organismes	11		8		19	
Revenus	\$	%	\$	%	\$	%
Revenus d'exploitation	180,4	21,3	609,4	36,8	789,9	31,6
Revenus : activité principale	124,3	14,6	328,5	19,9	452,7	18,1
Autres revenus	56,2	6,6	280,9	17,0	337,1	13,5
Aide privée	–	–	130,1	7,9	130,1	5,2
Aide publique	668,5	78,7	914,8	55,3	1 583,3	63,2
Gouvernement du Québec	251,4	29,6	450,1	27,2	701,4	28,0
Gouvernement du Canada	365,7	43,1	369,7	22,3	735,4	29,4
Administrations municipales	51,4	6,1	95,1	5,7	146,5	5,9
Autres partenaires gouvernementaux	–	–	–	–	–	–
Total des revenus	848,9	100,0	1 654,3	100,0	2 503,3	100,0
Dépenses	\$	%	\$	%	\$	%
Frais de création, production et diffusion	542,9	66,0	931,1	60,6	1 474,0	62,5
Salaires, cachets, droits et honoraires	370,4	45,0	554,1	36,1	924,5	39,2
Autres frais de production	172,5	21,0	377,0	24,5	549,4	23,3
Administration et recherche de financement	179,9	21,9	456,7	29,7	636,6	27,0
Salaires, cachets et honoraires	64,5	7,8	227,2	14,8	291,7	12,4
Autres dépenses administration et recherche	115,4	14,0	229,5	14,9	345,0	14,6
Frais de mise en marché	99,9	12,1	148,0	9,6	247,9	10,5
Salaires, cachets et honoraires	14,2	1,7	52,0	3,4	66,2	2,8
Autres dépenses de mise en marché	85,6	10,4	96,1	6,3	181,7	7,7
Total des dépenses	822,7	100,0	1 535,9	100,0	2 358,5	100,0
Activités						
Nombre de parution	40		32		72	
Tirage : nombre d'exemplaires	37 150		91 128		128 278	
Tirage moyen par parution	929		2 848		1 782	

Conclusion

Le secteur de la littérature et du conte, au même titre que d'autres secteurs culturels, traverse une période de changements importants. Les nouvelles frontières de la création littéraire questionnent la forme des œuvres, traditionnellement associée au livre. Depuis quelques années déjà, nous assistons à l'émergence d'œuvres littéraires qui sont lues, performées ou contées. La littérature et le conte occupent dorénavant la scène, par le biais du *spoken word*, du spectacle littéraire, du spectacle de contes ou encore de la performance. Certaines manifestations littéraires font appel à d'autres disciplines artistiques, telles que la musique, la danse ou le théâtre, et la littérature se lance aujourd'hui dans une exploration croissante des technologies numériques. Ces nouvelles pratiques ont transformé l'acte de création ainsi que les rapports entretenus entre l'écrivain, le conteur et le public.

En présentant, à partir des données statistiques disponibles, le soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec au secteur de la littérature et du conte, ce numéro des *Constats du CALQ* ne reflète qu'une partie de la réalité du milieu littéraire et du conte québécois. Les pages qui précèdent permettent toutefois de comprendre l'importance de son développement et de ses mutations, notamment, par l'émergence de plusieurs organismes qui ont contribué, avec l'appui du Conseil, à sa structuration et à sa consolidation. Si l'on trouvait peu d'événements et d'organismes voués à la littérature et au conte lors de la création du Conseil, on constate aujourd'hui une vitalité littéraire dans toutes les régions du Québec, ce qui a amené le Conseil à ajuster ses interventions face à cette réalité.

Tous ces constats ne sont pas étrangers à la venue, en 1998, de la Politique de la lecture et du livre du gouvernement du Québec qui a, en outre, donné les moyens au Conseil de mieux soutenir les écrivains, conteurs et organismes du secteur dans leurs projets d'écriture, de création, de production, de diffusion et de circulation.

À titre d'exemple, un meilleur soutien à la littérature de non-fiction a permis aux écrivains d'explorer davantage la vie culturelle, artistique et littéraire, à travers l'essai, la biographie ou l'anthologie. Le but recherché par la Politique visait une harmonisation des interventions gouvernementales au regard du soutien à la création et à l'édition ; les programmes d'aide à l'édition relevant essentiellement de la Société de développement des entreprises culturelles. Soulignons également, comme autre exemple, l'augmentation du soutien aux périodiques culturels, découlant aussi de cette politique, et visant à leur permettre de « jouer pleinement leur rôle de véhicule de réflexion et d'information sur l'actualité artistique et littéraire ou sur l'histoire et de demeurer des supports essentiels au dynamisme de la littérature actuelle, notamment auprès des jeunes auteurs » (MCC, 1998, p.107). Enfin, l'une des avancées de la Politique de la lecture et du livre est, sans doute, le soutien à la production et à la circulation de spectacles littéraires.

La situation socioéconomique des écrivains et des conteurs québécois ainsi que les conditions liées à la pratique littéraire demeurent néanmoins préoccupantes. En ce sens, les travaux menés par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, avec l'appui du Conseil, permettent de documenter ces faits et sont importants à considérer. Ces travaux constituent des références incontournables à mettre en parallèle avec les données que l'on retrouve dans le présent document.

Or, toutes les œuvres littéraires et les contes qui rayonnent ici et à travers le monde, dont nous avons raison d'être fiers, sont le fruit d'un travail de création qui s'amorce souvent en tête-à-tête avec une page blanche, devant un écran d'ordinateur ou sur une scène de répétition. Par ailleurs, l'avènement des nouvelles plateformes de diffusion numérique de la littérature aura sans doute une incidence sur la création littéraire elle-même et sur les différentes formes qu'elle adoptera, à preuve, les œuvres littéraires hypermédiatiques, l'auto-édition, l'auto-promotion et l'avènement de la «twittérature».

Dans le contexte d'une évolution rapide des technologies numériques, et tel que le mentionne la première orientation de son Plan stratégique 2009–2012, le Conseil souhaite adapter ses mesures de soutien aux artistes et aux organismes en tenant compte de l'évolution des milieux artistique et littéraire. Il cherche notamment à faire rayonner encore davantage et de façon durable les écrivains et leurs œuvres tant au Québec que sur la scène internationale.

Références

Conseil des arts et des lettres du Québec (2009)

Plan stratégique 2009–2012 – *Soutenir la création et le dynamisme des arts et des lettres du Québec*
20 p.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec (1998)

Politique de la lecture et du livre – *Le temps de lire, un art de vivre*, 115 p.

Observatoire de la culture et des communications du Québec

www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

Recherche et rédaction : Geneviève Béliveau-Paquin

Compilation statistique : Christiane Gagnon

Collaboration : Christine Dancause

Direction de la planification et des programmes

Marie Daveluy, directrice par intérim

Collaboration : Lorraine Tardif, André Racette

Direction des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art et de la littérature

Réjean Perron, directeur par intérim

Révision et édition : Julie Dufresne et Geneviève Picard

Direction des relations publiques

Carl Allen, directeur

ISSN 1496-7375

La traduction ou la reproduction totale ou partielle de ce bulletin sont autorisées à condition de mentionner la source. Ce bulletin est disponible en format PDF sur le site Web du Conseil : www.calq.gouv.qc.ca

Pour être informé de la parution de ce bulletin, veuillez envoyer un message à constats@calq.gouv.qc.ca ayant pour sujet « abonnement » et précisant votre nom et celui de l'organisme auquel vous êtes rattaché, s'il y a lieu.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne autant les femmes que les hommes.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

Bulletin de statistiques *Constats du CALQ*

Numéros déjà parus

1	Profil des artistes boursiers du Conseil en 1999–2000	Janvier 2002
2	Le secteur des arts et des lettres au Québec : l'évolution de son financement par le Conseil des arts et des lettres	Mai 2002
3	La diffusion des productions québécoises à l'extérieur du Québec et l'accueil des productions étrangères en arts de la scène en 2000–2001	Novembre 2002
4	La circulation des productions québécoises en arts de la scène au Québec en 2000–2001	Février 2003
5	Le financement privé des arts et des lettres au Québec	Juillet 2003
6	La diffusion hors Québec des productions québécoises en arts de la scène de 2000–2001 à 2002–2003	Mai 2004
7	Impact des sommes additionnelles au Conseil des arts et des lettres du Québec sur les conditions de création, de production et de diffusion	Juin 2004
8	Les expositions d'art contemporain dans les centres d'artistes en arts visuels au Québec	Juillet 2004
9	Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec aux artistes, écrivains et organismes artistiques de 1994–1995 à 2003–2004	Février 2005
10	L'économie des tournées québécoises en arts de la scène	Janvier 2006
11	L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003–2004	Mars 2006
12	Les centres d'artistes en arts visuels – Profil économique 2003–2004	Juin 2006
13	Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec aux artistes et aux écrivains professionnels	Septembre 2006
14	Portrait du secteur de la danse professionnelle au Québec	Mars 2007
15	L'accueil de spectacles étrangers de danse, de musique et de théâtre au Québec	Juin 2007
16	Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec à la diffusion des arts de la scène	Septembre 2007
17	Le secteur du théâtre au Québec – Profil économique	Octobre 2007
18	Le secteur des arts médiatiques au Québec	Avril 2008
19	Portrait du secteur de la musique au Québec	Avril 2009

Le Conseil publie également un bulletin électronique, *Nouvelles du CALQ*, disponible sur son site Web à l'adresse suivante : http://www.calq.gouv.qc.ca/nouvelles/ndc_sommaire.htm

Conseil des arts et des lettres du Québec

Québec (Siège social)

79, boul. René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5N5

Téléphone : 418 643-1707
Sans frais : 1 800 897-1707
Télécopieur : 418 643-4558

Montréal

500, place d'Armes, 15^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone : 514 864-3350
Sans frais : 1 800 608-3350
Télécopieur : 514 864-4161

Annexe 1

Nombre de bourses et montants accordés aux écrivains et aux conteurs par le Conseil des arts et des lettres du Québec selon différentes formes de soutien de 1994-1995 à 2009-2010 (en milliers de \$)

Année financière		Recherche et création	Déplacement	Spectacles littéraires	Perfectionnement	Studios et ateliers- résidences	Ententes régionales	Bourses de carrière Prix du Conseil	Autres *	Total
1994-1995	n	45	-	-	-	3	-	-	-	48
	\$	391,9	-	-	-	30,0	-	-	-	421,9
1995-1996	n	48	8	-	1	2	-	-	-	59
	\$	605,3	8,6	-	1,0	25,0	-	-	-	639,9
1996-1997	n	44	4	-	-	2	-	-	-	50
	\$	638,3	5,4	-	-	25,0	-	-	-	668,7
1997-1998	n	46	8	-	-	2	-	-	-	56
	\$	634,2	19,8	-	-	25,0	-	-	-	679,1
1998-1999	n	64	18	8	-	3	-	1	-	94
	\$	779,8	20,1	32,5	-	45,0	-	35,0	-	912,4
1999-2000	n	52	29	1	-	4	-	3	-	89
	\$	787,4	28,5	15,0	-	44,0	-	40,0	-	914,9
2000-2001	n	75	23	17	1	6	-	2	-	124
	\$	1 088,4	27,1	14,6	5,0	68,5	-	10,0	-	1 213,6
2001-2002	n	85	24	37	-	7	11	2	-	166
	\$	1 246,0	30,9	70,0	-	53,0	13,0	10,0	-	1 422,9
2002-2003	n	85	27	11	-	4	6	4	-	137
	\$	1 184,9	42,7	51,3	-	33,0	15,6	38,5	-	1 366,1
2003-2004	n	82	46	14	2	7	6	5	-	162
	\$	1 348,1	73,4	51,3	7,2	66,6	36,3	50,0	-	1 632,9
2004-2005	n	78	42	9	3	6	5	5	1	149
	\$	1 223,1	80,1	55,3	10,6	53,0	18,3	75,0	5,0	1 520,4
2005-2006	n	70	66	11	1	7	6	3	3	167
	\$	1 066,1	118,4	65,9	0,7	61,0	32,1	62,0	7,3	1 413,5
2006-2007	n	70	77	6	1	7	15	6	10	192
	\$	1 128,6	141,4	77,0	9,0	63,0	44,6	45,5	95,6	1 604,8
2007-2008	n	88	75	7	5	10	9	5	-	199
	\$	1 431,6	139,0	82,5	21,0	81,5	28,5	47,0	-	1 831,1
2008-2009	n	79	88	13	5	9	7	5	-	206
	\$	1 274,7	151,5	50,8	26,1	72,5	21,8	72,0	-	1 669,3
2009-2010	n	72	102	9	2	8	11	7	2	213
	\$	1 177,0	155,9	92,1	7,4	60,5	43,2	82,0	6,5	1 624,6
Total	n	1 083	637	143	21	87	76	48	16	2 111
	\$	16 005,6	1 042,9	658,2	87,9	806,6	253,3	567,0	114,4	19 535,9

* Autres : Bourses de création jeune public, Sommet de la Francophonie, Concours culturels des Jeux de la Francophonie

Conseil des arts et des lettres du Québec

Annexe 2

Revenus et dépenses des périodiques littéraires soutenus financièrement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 2004–2005 à 2008–2009 (en milliers de \$)

	2004–2005		2005–2006		2006–2007		2007–2008		2008–2009	
Nombre d'organismes	16		15		16		16		19	
Revenus	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Revenus d'exploitation	496,1	30,6	475,8	29,7	403,5	24,3	415,8	25,0	789,9	31,6
Revenus : activité principale	443,3	27,3	344,8	21,5	219,7	13,2	240,2	14,4	452,7	18,1
Autres revenus	52,8	3,3	131,0	8,2	183,8	11,0	175,6	10,5	337,1	13,5
Aide privée	48,0	3,0	22,3	1,4	23,3	1,4	10,3	0,6	130,1	5,2
Aide publique	1 077,3	66,4	1 104,9	68,9	1 237,1	74,3	1 240,1	74,4	1 583,3	63,2
Gouvernement du Québec	494,8	30,5	499,6	31,2	544,3	32,7	559,8	33,6	701,4	28,0
Conseil des arts et des lettres du Québec	486,0	30,0	485,3	30,3	544,3	32,7	557,1	33,4	669,0	26,7
Ministères et organismes	8,8	0,5	14,3	0,9	–	–	2,8	0,2	32,4	1,3
Gouvernement du Canada	491,3	30,3	512,5	32,0	595,5	35,8	595,6	35,7	735,4	29,4
Conseil des Arts du Canada	319,7	19,7	330,2	20,6	386,6	23,2	375,9	22,6	453,5	18,1
Ministères et organismes	171,6	10,6	182,3	11,4	208,9	12,6	219,8	13,2	281,9	11,3
Administrations municipales	91,3	5,6	92,8	5,8	89,7	5,4	84,7	5,1	146,5	5,9
Autres partenaires gouvernementaux	–	–	–	–	7,6	0,5	–	–	–	–
Revenus totaux	1 621,4	100,0	1 603,0	100,0	1 663,9	100,0	1 666,2	100,0	2 503,3	100,0
Dépenses										
Frais de production et de diffusion	885,6	54,6	872,8	57,0	1 018,6	62,0	1 096,8	64,0	1 474,0	62,5
Salaires, cachets et honoraires	517,2	31,9	536,5	35,0	667,3	40,6	714,5	41,7	924,5	39,2
Autres frais de production	368,4	22,7	336,3	22,0	351,3	21,4	382,3	22,3	549,4	23,3
Administration et recherche de financement	453,3	28,0	404,6	26,4	400,2	24,4	410,7	24,0	636,6	27,0
Salaires, cachets et honoraires	195,5	12,1	121,9	8,0	163,5	10,0	176,7	10,3	291,7	12,4
Autres dépenses d'administration	257,8	15,9	282,7	18,5	236,7	14,4	234,0	13,7	345,0	14,6
Frais de mise en marché	281,7	17,4	254,2	16,6	223,9	13,6	206,7	12,1	247,9	10,5
Salaires, cachets et honoraires	63,9	3,9	67,6	4,4	53,8	3,3	62,2	3,6	66,2	2,8
Autres dépenses de mise en marché	217,8	13,4	186,6	12,2	170,1	10,4	144,5	8,4	181,7	7,7
Dépenses totales	1 620,6	100,0	1 531,6	100,0	1 642,8	100,0	1 714,2	100,0	2 358,5	100,0
Salaires, cachets et honoraires	776,6	47,9	726,0	47,4	884,7	53,9	953,4	55,6	1 282,4	54,4
Autres frais	844,0	52,1	805,6	52,6	758,1	46,1	760,8	44,4	1 076,1	45,6
Activités										
Nombre de parutions	60		56		61		58		72	
Tirage : nombre d'exemplaires	149 874		84 650		73 288		69 888		128 278	
Tirage moyen par parution	2 498		1 512		1 201		1 205		1 782	

Conseil des arts et des lettres du Québec

Annexe 3

Revenus et dépenses des diffuseurs et des événements nationaux et internationaux du secteur de la littérature et du conte soutenus financièrement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 2004–2005 à 2008–2009 (en milliers de \$)

	2004–2005		2005–2006		2006–2007		2007–2008		2008–2009	
Nombre d'organismes	12		10		11		10		13	
Revenus	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Revenus d'exploitation	310,3	10,6	423,2	14,3	467,4	12,7	516,4	11,6	388,1	11,0
Revenus : activité principale	126,0	4,3	242,1	8,2	270,3	7,4	290,8	6,5	165,0	4,7
Autres revenus	184,3	6,3	181,0	6,1	197,1	5,4	225,6	5,1	223,1	6,3
Aide privée	1 192,1	40,8	975,4	33,0	1 576,8	42,9	2 272,5	51,0	1 304,6	36,9
Aide publique	1 418,3	48,6	1 561,1	52,7	1 631,2	44,4	1 667,6	37,4	1 839,8	52,1
Gouvernement du Québec	617,3	21,1	635,8	21,5	684,4	18,6	695,1	15,6	740,2	21,0
Conseil des arts et des lettres du Québec	456,2	15,6	402,4	13,6	454,9	12,4	449,6	10,1	549,6	15,6
Ministères et organismes	161,1	5,5	233,4	7,9	229,5	6,2	245,5	5,5	190,6	5,4
Gouvernement du Canada	481,1	16,5	658,0	22,2	596,5	16,2	649,4	14,6	638,2	18,1
Conseil des Arts du Canada	155,1	5,3	228,6	7,7	213,1	5,8	252,7	5,7	299,0	8,5
Ministères et organismes	326,0	11,2	429,4	14,5	383,5	10,4	396,7	8,9	339,2	9,6
Administrations municipales	287,8	9,9	234,8	7,9	318,5	8,7	314,3	7,1	415,9	11,8
Autres partenaires gouvernementaux	32,2	1,1	32,5	1,1	31,8	0,9	8,8	0,2	45,4	1,3
Revenus totaux	2 920,7	100,0	2 959,6	100,0	3 675,4	100,0	4 456,5	100,0	3 532,5	100,0
Dépenses										
Frais de production et de diffusion	1 292,2	43,3	1 396,2	45,6	1 410,2	39,4	1 771,2	39,0	1 584,5	44,1
Salaires, cachets et honoraires	770,2	25,8	844,1	27,6	851,0	23,8	970,0	21,4	902,0	25,1
Autres frais de production	522,0	17,5	552,0	18,0	559,2	15,6	801,2	17,7	682,5	19,0
Administration et recherche de financement	669,1	22,4	607,3	19,9	659,3	18,4	708,7	15,6	768,9	21,4
Salaires, cachets et honoraires	392,5	13,1	373,7	12,2	381,6	10,7	404,6	8,9	499,4	13,9
Autres dépenses d'administration	276,6	9,3	233,6	7,6	277,7	7,8	304,1	6,7	269,6	7,5
Frais de mise en marché	1 024,3	34,3	1 055,3	34,5	1 511,8	42,2	2 057,4	45,3	1 235,5	34,4
Salaires, cachets et honoraires	201,4	6,7	247,7	8,1	269,8	7,5	239,2	5,3	231,5	6,5
Autres dépenses de mise en marché	823,0	27,6	807,6	26,4	1 242,0	34,7	1 818,3	40,1	1 004,0	28,0
Dépenses totales	2 985,6	100,0	3 058,7	100,0	3 581,3	100,0	4 537,4	100,0	3 588,9	100,0
Salaires, cachets et honoraires	1 364,1	45,7	1 465,5	47,9	1 502,4	42,0	1 613,8	35,6	1 632,9	45,5
Autres frais	1 621,6	54,3	1 593,2	52,1	2 078,9	58,0	2 923,6	64,4	1 956,0	54,5

Conseil des arts et des lettres du Québec